

gouvernement ne peut nous accuser d'obstruction. Il s'agit d'un vieux boniment du gouvernement actuel parce qu'aucune mesure législative n'a été inscrite au *Feuilleton*, exception faite de la question controversée de l'abolition de la peine capitale. Je pense à des questions telles que les modifications à apporter à la loi sur les banques. En parlant de la réorganisation et de la marche des affaires de l'État au Parlement, j'ai demandé aujourd'hui quand la nouvelle loi sur les banques sera présentée. Quelle a été la réponse? Le ministre des Finances (M. Sharp) a dit: «J'ai répondu à cette question la semaine dernière». J'ai été absent de la Chambre la semaine dernière et je n'ai pas à m'en excuser. Cependant, j'ai pensé que j'avais peut-être laissé passer la réponse et je suis allé à mon bureau afin de lire la réponse du ministre. Sa réponse était très intellectuelle; il a dit: «Nous la présenterons bientôt.»

Le gouvernement sait bien pourquoi nous n'avançons pas dans les travaux et pourquoi nous n'abordons pas d'importantes questions telles que la loi sur les banques. C'est parce qu'il est sensible à l'excès à la tournure que prend la politique dans le pays qu'il craint de présenter des mesures importantes. Il accuse donc l'opposition de faire de l'obstruction. Le gouvernement ne s'acquitte pas de sa tâche. Je le félicite sous plusieurs rapports de la réorganisation prévue. (*Applaudissements*)

J'apprécie que l'autre côté de la Chambre réagisse ainsi et abonde dans mon sens. Le gouvernement réorganise les ministères, mais à moins qu'il ne se montre entreprenant, il pourra réorganiser sans fin sans jamais rien accomplir. Que cela l'embarrasse ou non, il doit faire inscrire des projets de loi au *Feuilleton*. Il a fait campagne sur ces questions. Je le félicite ce soir. Ce gouvernement a voulu prendre le pouvoir. Les Canadiens ont déclaré qu'ils refusent son programme, particulièrement en ce moment. Le gouvernement est au pouvoir, c'était à lui d'agir. Mais il a failli à sa tâche.

Si le Parlement n'avance pas dans ses travaux, la responsabilité en est au gouvernement. C'est bien pourquoi, à mon avis, nous sommes actuellement saisis de ce bill visant la réorganisation; c'est un trompe-l'œil. Ce bill fait état de certains changements souhaitables. En parcourant le pays, on entend de toutes parts qu'il est question au Parlement uniquement de commissions d'enquêtes sur tel ou tel sujet—par exemple, sur l'affaire Munsinger. Je m'attaque immédiatement à ce

[M. Woolliams.]

point; l'enquête se poursuit dans une autre région, et je n'en sais que ce que je lis dans les journaux, et je ne m'y intéresse guère. Mais il demeure que le Parlement n'a pas fait grand-chose. Nous avons d'abord eu le discours du trône, puis nous avons étudié la question de l'abolition de la peine capitale. Puis est venu le budget. Mais les principales promesses du parti libéral et les choses dont la réalisation est attendue ont été négligées; le gouvernement dissimule ses faiblesses derrière le paravent de l'obstructionnisme dont, fidèle à la vieille propagande, il accuse d'opposition.

Permettez-moi de dire tout de suite que nous n'avons pas fait d'obstruction au cours de la présente législature. Je ne parle pas des autres, ou de 1963, alors que l'opposition d'alors s'est livrée à l'obstruction systématique jusqu'à la fin. Je ne parle pas davantage du premier gouvernement libéral, alors que nous avons fait une certaine obstruction. Mais le fait est que nous parlons de la présente législature, en 1966, et qu'il incombe au gouvernement de s'acquitter de sa tâche. Si les Canadiens sont las à cet égard, c'est qu'ils en ont assez des élections, parce que le gouvernement ne s'est pas acquitté de sa tâche. C'est le premier point que je veux signaler au sujet de la réorganisation.

**M. Choquette:** Vous allez peut-être devenir le chef de votre parti la semaine prochaine.

**M. Woolliams:** Je suis content d'entendre cette interpellation, monsieur l'Orateur. Assurément si j'étais chef, ou si je le devenais, je tenterais d'assumer les responsabilités du chef, ce que le parti auquel appartient le député et son chef ont négligé de faire. (*Applaudissements*)

● (8.20 p.m.)

**L'hon. M. Dinsdale:** Ils sont d'accord là-bas.

**M. Woolliams:** Oui, ils se préparent à leur réunion secrète de mercredi. La réorganisation des ministères proposée dans le bill n'accroîtra pas l'efficacité du gouvernement tant qu'une direction ne sera pas donnée. Le gouvernement est mal dirigé et cela, depuis longtemps.

Certains changements seraient bien accueillis et je me suis réjoui, pour ma part, de ce que l'énergie et les mines relèvent du même ministère. Lorsqu'on analyse le bill attentivement, toutefois, on constate qu'il n'a aucune valeur, pour deux raisons dont j'ai expliqué la